

Le Club est un organisme à but non lucratif qui a comme objectif principal d'organiser des activités de tennis à un faible coût se déroulant sur les terrains des parcs du Plateau, Provancher et Primevères.

Les membres inscrits peuvent bénéficier d'une foule d'activités (cours adultes, cours juniors, tournois, ligue de simple, ligue de double, etc.) et ils peuvent réserver des terrains jusqu'à trois jours d'avance.

### **Ligue de simple**

Le Club organise les parties et réserve les terrains en conséquence. Chaque joueur inscrit à la ligue dispute un match par semaine, selon un horaire établi en début de saison. Le classement des nouveaux participants se fait en mai.

- **Prérequis** : être membre du Club de tennis du Tracel et être âgé de 16 ans et plus
- **Durée** : 11 semaines (dont une semaine de relâche en juillet)
- **Horaire** : lundi, mardi et mercredi, de 18 h 30 à 22 h 30
- **Date limite d'inscription** : 1<sup>er</sup> mai (les places sont limitées)
- **Endroits** : parc du Plateau (au besoin aux parcs Provancher et/ou Primevères).
- **Important** : Voir l'avis à la toute fin du document.

### **Cours de groupes printaniers pour juniors**

Sous la supervision d'entraîneurs qualifiés, les jeunes sont amenés à découvrir le tennis à travers différents exercices.

- **Prérequis** : être membre du Club de tennis du Tracel et être âgé entre 6 et 14 ans
- **Durée** : 8 semaines, du 9 mai au 30 juin 2018 inclusivement
- **Horaire** :
  - Débutants : mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 et samedi de 9 h à 10 h
  - Initiés : mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 et samedi de 10 h à 11 h
  - Avancés : mercredi de 19 h 30 à 20 h 30 et samedi de 11 h à 12 h
- **Date limite d'inscription** : 25 avril (les places sont limitées)
- **Endroit** : parc Provancher
- **Le premier cours** : il servira à évaluer les jeunes pour le classement des groupes.
- Les cours annulés en raison de la pluie ne sont pas repris
- **Important** : Voir l'avis à la toute fin du document.

### **Cours de groupes estivaux pour juniors**

Sous la supervision d'entraîneurs qualifiés, les jeunes sont amenés à découvrir le tennis à travers différents exercices.

- **Prérequis** : être membre du Club de tennis du Tracel et être âgé entre 6 et 14 ans
- **Durée** : 8 semaines, du 4 juillet au 25 août 2018 inclusivement
- **Horaire** :
  - Débutants : mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 et samedi de 9 h à 10 h
  - Initiés : mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 et samedi de 10 h à 11 h
  - Avancés : mercredi de 19 h 30 à 20 h 30 et samedi de 11 h à 12 h
- **Date limite d'inscription** : 20 juin (les places sont limitées)
- **Endroit** : parc Provancher
- **Le premier cours** : il servira à évaluer les jeunes pour le classement des groupes.
- Les cours annulés en raison de la pluie ne sont pas repris

### Cours de groupes printaniers pour adultes

Sous la supervision d'entraîneurs qualifiés, de la formation en groupes sera organisée pour les adultes. Le groupe débutant s'adresse aux adultes qui commencent à jouer tandis que le groupe intermédiaire s'adresse à ceux qui jouent un peu mais qui aimeraient se perfectionner.

- **Prérequis** : être membre du Club de tennis du Tracel
- **Durée** : 8 semaines, du 10 mai au 28 juin 2018 inclusivement
- **Horaire** :
  - Groupe débutant : jeudi de 18 h à 19 h 30
  - Groupe intermédiaire : jeudi de 19 h 30 à 21 h
- **Date limite d'inscription** : 25 avril (les places sont limitées)
- **Endroit** : parc Provancher
- Les cours annulés en raison de la pluie ne sont pas repris
- **Important** : Voir l'avis à la toute fin du document.

### Cours de groupes estivaux pour adultes

Sous la supervision d'entraîneurs qualifiés, de la formation en groupes sera organisée pour les adultes. Le groupe débutant s'adresse aux adultes qui commencent à jouer tandis que le groupe intermédiaire s'adresse à ceux qui jouent un peu mais qui aimeraient se perfectionner.

- **Prérequis** : être membre du Club de tennis du Tracel
- **Durée** : 8 semaines, du 5 juillet au 23 août 2018 inclusivement
- **Horaire** :
  - Groupe débutant : jeudi de 18 h à 19 h 30
  - Groupe intermédiaire : jeudi de 19 h 30 à 21 h
- **Date limite d'inscription** : 20 juin (les places sont limitées)
- **Endroit** : parc Provancher
- Les cours annulés en raison de la pluie ne sont pas repris

### Ligue de double

Le Club organise les parties de double et réserve les terrains en conséquence. Chaque joueur inscrit à la ligue de double sera libre de participer ou pas d'une semaine à l'autre.

- **Prérequis** : être membre du Club de tennis du Tracel et être âgé de 16 ans et plus
- **Durée** : 17 semaines réparties entre Mai et Septembre 2018 (relâche semaines de tournoi)
- **Horaire** : jeudi soir (s'il y a plus de participant que de place, un tirage au sort sera fait)
  - si un groupe (16 participants) : 19h30 à 21h30
  - si deux groupes (32 participants) : 18h30 à 20h30 et 20h30 à 22h20Dans ce cas, l'organisateur indiquera l'heure de jeu au moment de confirmer.
- **Date limite d'inscription** : 1<sup>er</sup> mai (les places sont limitées)
- **Endroits** : parc du Plateau.
- **Important** : Voir l'avis à la toute fin du document.

### Information supplémentaire

Pour obtenir tous les détails (horaires, lieux, coûts, etc.) relatifs aux cours et aux ligues, veuillez consulter le portail du Club de Tennis du Tracel, à : [www.tennisdutracel.ca](http://www.tennisdutracel.ca)

### Modalités d'inscription

1. Remplir la fiche d'inscription au Club (disponible sur le portail du Club).
2. Joindre votre paiement, daté du jour et libellé à l'ordre de : Club de tennis du Tracel.
3. Transmettre par la poste à l'adresse indiquée au bas de la fiche d'inscription.
4. Date limite d'inscription :
  - ▶ Ligue de simple / ligue de double : avant le 1<sup>er</sup> mai;
  - ▶ Cours du printemps (juniors et adultes) : avant le 25 avril;
  - ▶ Cours d'été (juniors et adultes) : avant le 20 juin.

### Remboursement

Le remboursement des abonnements s'effectue uniquement lors d'un problème majeur (maladie ou autre). **ATTENTION : aucun remboursement pour abonnement aux ligues ou aux cours de groupes ne sera accordé une fois que l'activité sera débutée.** Les demandes doivent être adressées directement au Club (prendre note que des frais d'administration de 5,00\$ seront retenus).

### Confirmation d'inscription

**Vous ne recevrez pas de confirmation de votre inscription.**

Le débit du montant de votre chèque dans votre compte sera la preuve de votre inscription. Cependant, il pourrait y avoir un délai de quelques semaines avant que votre chèque ne soit débité.

### Avis important

Aux mois de Mai et Juin 2018, il y aura réfection des parcs du Plateau et Provancher. Donc deux semaines non collées pour chacun des parcs ou les terrains ne seront pas disponibles.

- **Cours printaniers Juniors** : se dérouleront au parc Primevère (1459, rue Félix Antoine Savard, Ville de Québec, QC G2G 1C2).
- **Cours printaniers Adultes** : se dérouleront au parc Primevère (1459, rue Félix Antoine Savard, Ville de Québec, QC G2G 1C2).
- **Ligue de simple** : tous les matchs seront planifiés normalement. Ceux prévus lors de la réfection du parc du Plateau ne pourront pas se jouer. Il est à noter que nous ne déplaçons aucun match. La responsabilité de rejouer ou pas sera celle des joueurs, comme lorsque annulé en raison de la pluie. Ce sera à eux de déterminer, une journée, une heure et un parc.
- **Ligue de double** : tous les matchs seront planifiés normalement. Ceux prévus lors de la réfection du parc du Plateau seront annulés et ne seront pas reportés.